

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément au paragraphe 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est différé.

• (1650)

M. Derek Lee (au nom de Mme Finestone) propose:

Motion n° 5A.

Qu'on modifie le projet de loi C-38, à l'article 11, en retranchant les lignes 22 à 26, page 7, et en les remplaçant par ce qui suit:

«(8) Le présent article ne s'applique pas au transfert d'actions prévu aux paragraphes 4(1) et (2).»

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément au paragraphe 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est différé.

La Chambre procédera maintenant aux votes par appel nominal différés à l'étape du rapport du projet de loi dont la Chambre est maintenant saisie.

Le premier vote porte sur la motion n° 2. Convoquez les députés.

(La motion n° 2, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 99)

POUR

Députés

Angus
Dingwall
Heap
Kindy
Lee
Milliken
Riis
Stupich
Venne—17

Bélair
Gérin
Karpoff
Leblanc (Longueuil)
MacWilliam
Plamondon
Rocheleau
Taylor

CONTRE

Députés

Anderson
Blais
Cooper
de Cotret
Fretz
Hudon
Larrivée
McCreath
Moore
Saint-Julien
Thorkelson
Tremblay (Lotbinière)
Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia)—24

Belsher
Bosley
Crosby (Halifax West)
Fee
Hawkes
Jacques
Mayer
McDermid
Robitaille
Tétreault
Tremblay (Québec—Est)

DÉPUTÉS—«PAIRÉS»

nil/aucun

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 5A.

(La motion n° 5A, mise aux voix, est rejetée.)